



Mandat du groupe de travail "Gestion des mises à jour des données et des métadonnées du SINP"

Sous-groupe du GT Architecture

Historique du document

Version	Auteurs	Date	Contributeurs/Relecteurs	Commentaires
0.1	Solène Robert (UMS Patrinat) et Silvère Camponovo (CBNBP)	04/09/2020	X	
0.2	Solène Robert	16/09/2020	UMS Patrinat : Frédéric Vest, Pascal Dupont, Judith Panijel, Thomas Milon	
1	Solène Robert	01/10/2020	Jean-Jacques Richard (MTE/DEB/ET1), Laurent Poncet (UMS Patrinat)	

Le SINP

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) est établi pour soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des inventaires mentionnés au I et au II de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement, conformément aux articles R. 131-14 et D. 131-27-1 du même code.

Le SINP est un dispositif partenarial entre le Ministère chargé de l'environnement, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services de l'Etat, etc. Il vise à structurer les synergies et les coopérations entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données relatives à l'Inventaire du Patrimoine Naturel (IPN) institué en application du I de l'art. L411-1 A du code de l'environnement.

Le SINP est constitué d'un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste (biodiversité et patrimoine géologique) qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Le dispositif doit ainsi permettre d'améliorer la gestion et la circulation d'informations de qualité en offrant un cadre méthodologique de référence.

Le SINP concourt au SIB et au SIMM.

Enjeux et objectifs

Le groupe de travail "Gestion des mises à jour des données et des métadonnées du SINP" doit permettre de répondre aux enjeux de mise en œuvre opérationnelle du système d'information du SINP. Il s'inscrit dans le cadre du groupe de travail "Architecture".

Il doit permettre de clarifier l'organisation des échanges de données entre les plateformes et les acteurs dans le cas de mises à jour, de corrections ou de restructurations des données ou des métadonnées.

Il s'attachera à clarifier l'organisation dans le cas d'évolution des référentiels (taxonomique, administratif,

sensibilité, etc.) et lors des évolutions des standards d'échange.

L'objectif de ce travail est de définir une organisation cohérente et opérationnelle permettant aux différentes plateformes du SINP de disposer d'une méthodologie commune de gestion des mises à jour.

Ce travail contribue ainsi à l'urbanisation du système d'information, à la fluidification des échanges et à la qualité des données.

Les travaux réalisés s'appuieront, autant que faire se peut, sur les principes du cadre commun d'urbanisation des SI de l'Etat.

Synergies avec d'autres actions et groupes de travail du SINP

La mise en place de ce groupe de travail induit le tissage de liens étroits (actions et rétro-actions) avec les autres travaux menés dans le cadre du SINP, notamment au niveau:

- Du standard de métadonnées et du standard de données
- Des référentiels TAXREF et HABREF

Démarche proposée

Nous proposons en premier lieu de réaliser une centralisation des documents existants et des pratiques actuelles du réseau SINP au travers d'entretien auprès des acteurs. Nous baserons notamment nos travaux selon les principes et règles définies dans le cadre commun d'architecture des référentiels de données.

Sur la base de cette synthèse de l'existant, nous proposons de définir plusieurs scénarii qui seront alors discutés dans le cadre d'une réunion du groupe de travail.

Ce travail aboutira à la mise en place d'une note méthodologique de cadrage sur les principes de mises à jour des données/métadonnées du système d'information.

Seront notamment traitées les questions suivantes :

- Quelles sont les différentes méthodes de mise à jour possibles : par jeu de données, par lot ou de manière unitaire, en présentant le document complet ou uniquement les champs nécessitant mise à jour ?
- Comment assurer dans chacun des cas l'unicité des données transmises et limiter les risques de doublons ?
- Est-il possible d'assurer la pérennité des identifiants uniques dans ces contextes de mise à jour (en prenant soin d'analyser s'il faut gérer de façon différente les identifiants uniques de la donnée et de la métadonnée)?
- Quels sont les différents canaux de mise à jour mis à disposition ?
- Quel est l'impact d'une mise à jour sur le niveau de validité (régional et national) ?
- Comment gérer les évolutions des niveaux de validité ? A quelle fréquence faut-il actualiser le calcul du niveau de validité ?
- Comment gérer les évolutions des niveaux de sensibilité ?
- Comment gérer les mises à jour de métadonnées en cas de nouvel envoi ?
- Comment gérer les changements de référentiels, notamment administratifs ou taxonomiques ?
- Comment gérer les mises à jour des versions de standard d'échange ?
- Comment informer les acteurs des modifications et répercuter les mises à jour dans l'ensemble du dispositif ou à l'extérieur du dispositif.

Par rapport au périmètre du SINP, cette action traitera prioritairement des données et métadonnées d'observation et de suivi d'espèces et d'habitats. Elle évaluera l'aspect transposable des concepts à d'autres thématiques du SINP.

Phase 1 : Recensement de l'existant / état des lieux des pratiques

Cette phase préalable vise à réaliser un premier état de l'art et à recenser, de façon non exhaustive, les travaux existants et pratiques en la matière au niveau national et régional.

Cette phase comprendra le recueil de la documentation existante, complété, selon les besoins, par des entretiens complémentaires ciblés avec différents acteurs des réseaux.

Cette phase sera restituée sous forme d'une synthèse et donnera lieu à une première proposition de scénarii et de définition des termes (qu'est-ce qu'une correction, une mise à jour, une re-structuration ?).

Phase 2 : Partage des scenarii et définition d'une organisation commune

Cette phase consistera à évaluer les avantages et inconvénients des scenarii proposés et à trancher sur la/ ou les solutions opérationnelles retenues pour le dispositif. Ces discussions seront menées dans le cadre des réunions du groupe de travail.

Phase 3 : Rédaction d'une note méthodologique sur les principes et la gestion des mises à jour

Cette troisième phase, s'appuyant sur les conclusions des discussions de la phase 2, consistera à rédiger une note méthodologique indiquant les principes et méthodes retenues pour les mises à jour du système d'information. Cette note fixera le cadre de cohérence organisationnel et technique (CCT) pour les mises à jour du SINP.

Cette note devra être opérationnelle et permettre aux acteurs porteurs de plateforme SINP d'appliquer une méthodologie commune. Cette note sera diffusée aux porteurs de plateformes et transposée sous la forme d'une FAQ.

Organisation, composition et pilotage

Le groupe sera co-piloté et co-animé par l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN) et le Conservatoire Botanique National du bassin Parisien (CBNBP/MNHN).

Il comprendra des membres organisés en trois cercles, conformément au modèle de gouvernance du SINP.

1^{er} cercle

Le premier cercle est composé des membres actifs qui participent aux réunions, travaux et à la rédaction des documents intermédiaires ou finaux.

Il comprendra a minima :

1 représentant du MTES/DEB : le chef de projet SI

5 représentants de l'UMS PatriNat : la chef de projet SINP, la chef de projet GINCO, un représentant du GBIF France et le responsable de l'équipe Données.

5 représentants de plateformes régionales : La Réunion, PACA, Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France et Occitanie.

1 représentant de structure nationale contribuant au dispositif (conservatoire du littoral, FCEN par exemple).

1 représentant de GeoNature.

Ce groupe se réunira en formation plénière au minimum 1 fois pendant la durée du GT (6 mois).

En fonction de l'ordre du jour, pourront être conviées toutes autres personnes dont la présence serait jugée nécessaire.

2^{ème} cercle

Le cercle 2 comprend un ensemble de contributeurs qui participent aux travaux à l'occasion d'échanges avec les porteurs du groupe de travail et les membres du cercle 1. Ils contribuent à la relecture des livrables du groupe de travail.

Il comprendra a minima 4 représentants de plateformes régionales : Haut-de-France, Grand-Est, Corse et PACA.

3^{ème} cercle

Un troisième cercle de membres informés, qui sont explicitement destinataires de l'état d'avancement des travaux du groupe, sans réaction attendue de leur part.

Il comprendra a minima l'ensemble des porteurs de plateformes/pôles régionaux.

Calendrier prévisionnel

échéance	phase	étape
Octobre 2020	1	Lancement de la phase 1 et centralisation des documents existants
Novembre 2020		Entretiens complémentaires ciblés
Décembre - Janvier 2021		Production d'une synthèse et proposition de scenarii
Février 2021	2	Lancement de la phase 2 : réunion du groupe de travail
Mars 2021		Rédaction de la note méthodologique et relecture du cercle 2
Avril 2021	3	Modification éventuelle de la note selon les retours du cercle 2. Diffusion de la note au cercle 3, publication des documents et constitution de la FAQ.

Suites du groupe de travail

Le travail de l'action « Architecture-gestion des mises à jour » pourrait être prolongé par une structure légère de quelques personnes afin de suivre le plan d'accompagnement des acteurs du SINP pour l'implémentation de ces méthodologies.